De plus, afin d'empêcher les différends grâce à des systèmes d'avertissement rapide, les deux accords exigent la « transparence » de la part des États signataires.

Bref, les nouveaux accords sur les obstacles techniques au commerce (ou sur les mesures normatives) et sur les mesures sanitaires et phytosanitaires ont pour objet de définir un cadre où le gouvernement, l'industrie et la population peuvent choisir des moyens légitimes de protéger la santé et la sécurité des consommateurs et l'environnement tout en favorisant le commerce international.

Au récent sommet du G-7 à Halifax, les chefs des principaux pays industrialisés ont réitéré leur promesse d'appliquer les accords de l'Uruguay Round, de renforcer l'OMC en tant qu'institution agissante, d'adopter un mécanisme de règlement des différends respecté et bien rodé et de veiller à ce que la participation aux travaux des tribunes commerciales régionales continue de contribuer à l'édification du système multilatéral. À l'issue du sommet réussi d'Halifax, nous pouvons faire le point avec fierté sur l'Accord relatif à l'Organisation mondiale du commerce et sur tout ce que nous avons déjà accompli dans diverses régions. La conclusion de l'Uruguay Round, réussie grâce en grande partie à l'énergie, à l'intelligence et, disons-le, à l'obstination de Peter Sutherland, représente à n'en pas douter une des grandes réalisations du dernier quart de siècle; après presque huit ans de négociations, elle a confirmé que des changements fondamentaux s'opéraient dans le système commercial international. Nous avons tout lieu de nous réjouir de ce succès.

À cette croisée des chemins, nous préférerions ne plus avoir à escalader d'autres sommets et emprunter plutôt un sentier facile qui nous ramènerait dans la vallée. Mais aussi attrayante que cette perspective puisse paraître, nous ne pouvons nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Pourquoi nous faut-il nous détourner d'horizons si agréables si tôt après une ascension si pénible? Parce que la signature d'un accord commercial ne représente qu'une des nombreuses cimes à conquérir! La conclusion d'un tel accord, même s'il a l'envergure de celui issu de l'Uruguay Round, par exemple, marque un commencement seulement, et non le simple achèvement d'une série de négociations, aussi difficiles qu'elles aient pu être. Au sommet d'Halifax, les chefs du G-7 ont déclaré:

Nous sommes résolus à mener à bien les négociations en cours visant le secteur des services, et plus particulièrement à obtenir une libéralisation significative des services financiers et des services de télécommunications [...]. Nous encourageons les travaux visant notamment les normes techniques, la propriété intellectuelle et les marchés publics. La négociation d'un accord multilatéral contraignant sur